Image not found or type unknown

Les statistiques les plus surprenantes sur les détectives privés

Fiche pratique publié le **12/12/2018**, vu **3883 fois**, Auteur : Allo detective

e métier de détective privé est sujet à bien des fantasmes : filature, dissimulation, traque…

Le métier de détective privé est sujet à bien des fantasmes : filature, dissimulation, traque… Découvrez les statistiques les plus surprenantes liées à la fonction de détective privé. Des chiffres qui vont vous étonner et remettre en question votre perception de ce métier bien trop méconnu !

- 67,5 millions d'euros : C'est le CA annuel généré par « les activités d'enquête » (activité de détective privé) en 2016 selon l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). C'est une nette progression par rapport aux 50 millions d'euros de CA constaté en 2010 sur ce même secteur d'activité. Un volume considérable pour une profession qui peut sembler obscure et peu répandue pour la plupart de la population. Ce marché, qui ne connaît pas la crise, est en développement constant depuis les dernières années. De plus, la demande toujours plus grande des entreprises souhaitant recourir aux services de ces experts du renseignement montre l'intérêt envers ce corps de métier, qui n'est pas prêt de disparaître !

- 80 : C'est le nombre de nouvelles entités juridiques d'enquête privée en France créées en 2016.
- 100 : C'est le nombre de détectives privés qui arrivent sur le marché, chaque année. Un nombre en baisse dû à l'entrée dans la profession plus difficile depuis quelques années (qualification professionnelle obligatoire). Cependant, la multiplication des écoles de détectives permet de répondre à la demande du marché.
- 20% : C'est la part des femmes dans le secteur des détectives privés.
- Presque 30% d'entre eux sont d'anciens fonctionnaires de police ou de gendarmerie
- 850 : Nombre de détectives privés installés comme indépendant ou en petite entreprise (salariés inclus) - hors enquêteurs d'assurance, recouvrement et intelligence économique, en situation régulière, c'est-à-dire agréés par le CNAPS
- 678 : C'est le nombre d'agréments de dirigeant d'agence d'enquêtes privées (chiffre CNAPS mai 2015).
- 904 : Volume des autorisations d'exercer qui ont été délivrées à des agences de recherches privées (chiffre CNAPS mai 2015).
- 3642 : Nombre de cartes professionnelles délivrées pour les agences de recherches privées (chiffre CNAPS mai 2015).
- 100 à 200€ : C'est le coût horaire TTC moyen d'une heure de service d'un cabinet de détective privé en capitale.

Trouver le bon détective privé près de chez vous en fonction de vos problématiques (adultère, espionnage, personnes disparues, fugues). Prix attractif et devis sous 24 heures.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés